Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [6-7]

Artikel: Le nerf du sport

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-278725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le nerf du sport

Pas d'argent, pas de sport : et l'escarcelle des sociétés sportives féminines a longtemps été moins garnie que celle de leurs homologues masculins. Mais les choses sont en train de changer.

Les cantons subventionnent les sociétés sportives par le biais des commissions cantonales du Sport-Toto. Celles-ci répartissent les subsides suivant des critères qui sont propres à chaque canton. En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes dans la distribution de cette manne, il faut distinguer les cas où la subvention est attribuée à une société cantonale faîtière mixte, à charge pour elle de la répartir entre les sociétés locales, féminines et masculines, et les cas où la subvention est attribuée séparément à des sociétés faîtières masculines et féminines.

Les seules sociétés faîtières non mixtes d'une certaine importance que l'on trouve dans les cantons romands sont des sociétés de gymnastique. C'est le cas en Valais, dans le canton de Vaud et dans le canton du Jura. A Neuchâtel et à Fribourg, il existe une société faîtière mixte, relayée à Fribourg par une société féminine et une société masculine cantonales qui envisagent cependant de fusionner dans un proche avenir.

Lorsque la subvention est attribuée à une société faîtière mixte, l'équité de la redistribution est théoriquement toujours garantie, selon des critères, variables de canton à canton, qui n'ont rien à voir avec le sexe. Cela n'a pas toujours été le cas partout, comme à Neuchâtel où jusqu'à il y a quelques années les sommes versées par la SFG (Société fédérale de gymnastique) aux sociétés féminines étaient inférieures (environ un tiers contre deux tiers) à celles versées aux sociétés masculines. Aujourd'hui, l'égalité semble être respectée en règle générale, encore qu'il soit difficile de vérifier si les différents critères de répartition (effectifs, nombre de clubs, activités, sport pour les jeunes, importance au plan national, organisation de manifestations extraordinaires etc.) ne se prêtent à aucune injustice.

Dans les cas où les associations faîtières ne sont pas mixtes (associations de gymnastiques vaudoise, valaisanne et jurassienne), la situation varie de canton à canton. Dans le canton de Vaud, la discrimination est flagrante. En 1987, l'Association vaudoise de gymnastique féminine, qui comptait 14 013 membres actives et 324 membres passives, a reçu une subvention de 32 000 francs ; l'association masculine correspondante, qui comptait 6832 membres actifs et 2974 membres passifs, a reçu une subvention de 58 500 francs. A noter que les membres passifs, nettement plus nombreux chez les hommes, sont ceux qui paient une cotisation et n'occasionnent aucune dépense, alors que les membres actifs (plus du double chez les femmes que chez les hommes) sont ceux qui pratiquent le sport et qui créent donc le besoin d'argent !

Les sportives nouvelles sont arrivées. (Photo Helena Mach)

Lorsque l'AVGF s'est permis d'attirer l'attention de la Commission cantonale du Sport-Toto, présidée par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, sur cette disparité, elle n'a reçu qu'une réponse évasive, qui évoquait certes l'éventualité d'une nouvelle répartition, mais sans aucune garantie quant à l'obtention de l'égalité entre la société masculine et la société féminine. Est-ce un hasard ? Aucune femme ne siège dans la Commission cantonale du Sport-Toto...

Dans le Jura et en Valais en revanche, la situation est désormais égalitaire en matière de subventions. Il vaut la peine de raconter comment cette égalité a été obtenue en Valais : c'est l'histoire exemplaire de l'engagement efficace de quelques femmes qui se sont heurtées pendant vingt ans à une mentalité masculine traditionnelle et jalouse des intérêts des hommes.

En Valais comme ailleurs la gymnastique a été de tout temps un bastion masculin. L'Association valaisanne de gymnastique masculine, dont le président siège depuis toujours à la Commission cantonale du Sport-Toto, recevait la totalité du subside alloué aux gymnastes valaisans des deux sexes. Les dames de l'Association valaisanne de gymnastique féminine (5100 membres) et celles de l'association sœur alémanique du Haut-Valais ne recevaient que ce qu'on voulait bien leur donner, et se voyaient refuser tout droit de regard. Et pourtant, leurs membres étaient plus nombreuses que les membres masculins de l'AVG.

C'est grâce à l'action des deux dernières présidentes de choc de l'AVGF, Mmes Gilberte Gianadda et Josiane Papilloud et, il faut le dire aussi, à une suite de circonstances favorables (générales, comme l'évolution politique ou la libération de la femme, et particulières, comme le changement de tête à la présidence de l'AVG et l'arrivée d'un chef du DIP féministe) que les choses ont progressivement changé pour en arriver, tout récemment, à une situation tout à fait satisfaisante. Ce fut un travail de très longue haleine, d'arrangements successifs entre les deux associations. On essaya plusieurs formules de répartition : fifty-fifty, prorata des membres. Mais tant que le système du montant global était en vigueur, cela prêtait à difficultés, tergiversations et inégalités. Aujourd'hui, les choses sont claires et nettes : depuis janvier 1988 l'AVGF reçoit un subside annuel, calculé sur la base du nombre des membres et du rapport d'activité, indépendamment de l'AVG. Autre progrès de taille : Mmes Gianadda et Papilloud siègent toutes les deux à la Commission cantonale du Sport Toto, respectivement comme représentante de la Fondation de l'aide valaisanne sportive et comme présidente de l'AVGF (siège qu'elle occupe depuis 3 ans déjà).

Enquête de la rédaction et des correspondantes cantonales

Geneviève, ou la nostalgie du hockey populaire

Le sourire des hockeyeuses.

Connaissez-vous le hockey sur gazon ? C'est un sport d'équipe qui se joue à onze, comme le football, puisqu'il faut mettre une balle entre les buts, à l'aide d'une canne spéciale. Sport d'adresse et de rapidité, c'est une discipline olympique depuis 1908.

Geneviève Misteli pratique le hockey sur gazon depuis sa plus tendre enfance ; elle habitait en effet en Hollande, où ce sport est très populaire. Il y a là-bas beaucoup de clubs et il est normal que les familles se retrouvent lors de leurs loisirs pour pratiquer, qui le tennis, qui l'équitation, qui... le hockey sur gazon.

> *« Vous êtes moches dans l'effort. »*
> Marc Madiot à Jeannie Longo lors du Tour de France féminin

Arrivée à Genève à l'âge de 19 ans, Geneviève découvre vite que ce sport est loin de passionner les foules en Suisse. Elle entre dans le seul club genevois qui avait une équipe féminine (un deuxième se lance depuis cette année), le club Servette... pour y rencontrer surtout des Anglaises et des Hollandaises, jeunes filles au pair ou étudiantes ! Des effectifs mouvants, changeant chaque année, ce qui ne facilite pas la formation d'une équipe performante.

L'entraînement a lieu deux fois par semaine, et à partir du printemps un match se dispute chaque dimanche. Mais le rythme est dur pour les Genevoises : à part l'équipe de Lausanne, toutes les autres équipes sont en Suisse alémanique. Il faut donc, chaque semaine, se déplacer à Olten, Zurich, Lucerne...

Choisie pour faire partie de l'équipe suisse pour le Mondial en 1985, Geneviève a dû apprendre à partir au milieu de la nuit, à rouler dans la neige jusqu'à Lucerne pour l'entraînement, à repartir vers sept heures du soir et à rentrer fatiguée chez elle ; elle a dû aussi faire face à un certain isolement, en tant que seule Romande de l'équipe, ne comprenant pas le suisse allemand. Elle a tenu trois ans, puis a renoncé : avec un travail qui la fait beaucoup voyager (Geneviève fait des études de marché dans toute l'Europe), il devenait difficile d'être en forme le samedi. Et puis, il a bien fallu constater que le niveau du hockey sur gazon reste très faible en Suisse, à cause justement du manque de possibilités pour s'entraîner dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, Geneviève continue à pratiquer son sport favori dans son club genevois, tout en regrettant que si peu de femmes en Suisse, contrairement à la Hollande, pratiquent régulièrement un sport. Elle déplore qu'à part la mode du jogging ou de l'aérobic, rien n'incite les familles à faire du sport dans l'esprit d'une activité sociale et populaire, comme c'est le cas dans d'autres pays.

Dommage en particulier pour un sport comme le sien, constate-t-elle, qui peut se pratiquer à un niveau d'élite jusqu'à un âge plus avancé que dans d'autres disciplines.

Brigitte Polonovski-Vauclair